

LE BULLETIN

32 av. de l'Europe
38030 GRENOBLE CEDEX 2

04 76 09 65 54

accueil@cgt-isere.fr

ud38.reference-syndicale.fr

JUILLET 2025

N° 810



DOSSIER:

**LUTTER EFFICACEMENT
CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR
POUR LA CGT, C'EST QUOI ?**

LUTTES

**RETRAITE À 60 ANS,
NON RIEN DE RIEN,
ON LÂCHERA RIEN !**

p. 7

VIE SYNDICALE

LIBERTÉS SYNDICALES

p. 8

INTERNATIONAL

**INTERVIEW
DE CASTRO ABDALLAH
PRÉSIDENT DE LA FENASOL
(2^{ÈME} PARTIE)**

p. 10

SOMMAIRE

2 ÉDITO

4-5 DOSSIER

« LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR, POUR LA CGT, C'EST QUOI ? »

4 Pour une transition écologique juste : acter la fin des ZFE pour les particuliers, développer massivement les transports en commun et instaurer leur gratuité

5 Transformer la société et défendre le droit à la mobilité pour toutes et tous
Développer l'offre dans nos territoires

6-7 LUTTES

6 Journée d'étude ICT

7 Retraite à 60 ans, non rien de rien, on lâchera rien !

8-9 VIE SYNDICALE

8 Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales

9 1^{ère} rencontre nationale ANCAV SC

10 INTERNATIONAL

10 Interview Castro Abdallah, Président de la FENASOL

11 CONSOMMATION

11 La TVA «SOCIALE» c'est l'acte de décès de notre protection sociale



édito

Nathalie Geldhof

Mandatée au Ceser, à la CE

Congés ... payés !!!

Le soleil est installé depuis quelques jours et pour beaucoup d'entre nous on se projette dans les congés à venir. Revenons sur l'histoire de la lutte pour obtenir les congés payés.

En 1936 après un mouvement de grève massif, les travailleurs et travailleuses accompagnés par la CGT ont gagné deux semaines de congés payés. Pour la première fois, des ouvriers et des ouvrières ont pu partir en vacances. La CGT s'investit alors dans l'accompagnement des salarié-e-s au-delà du travail. Elle contribue à l'essor du tourisme populaire (colonies pour enfants, la création d'un bureau de tourisme...).

En 1945 et 1946, c'est la création des Comités d'Entreprise. La gestion des activités sociales passe entre les mains du mouvement ouvrier. En 1956, la troisième semaine est votée. En 1969 la quatrième, une des revendications de Mai 68. En 1982 on gagne la cinquième semaine.

« LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL EST DANS LE SENS DE L'HISTOIRE. MAIS ELLE N'EN RESTE PAS MOINS UNE AFFAIRE DE RAPPORT DE FORCE AVEC LE PATRONAT »

La réduction du temps de travail est dans le sens de l'histoire. Mais elle n'en reste pas moins une affaire de rapport de force avec le patronat.

Ce 5 juin 2025 a enfin permis que la représentation nationale se prononce en faveur de l'abrogation de la réforme des retraites portée par Macron et le Medef ! Ce vote est le reflet de la volonté de l'écrasante majorité de la population, en particulier des travailleuses et travailleurs qui refusent de sacrifier deux ans supplémentaires de retraite.

Directeur de la publication :

Nicolas BENOIT

Imprimé par nos soins

N° CPPAP

0226 S 05444

I.S.S.N. 1154-6670



Je rejoins la cgt !



Hélas nous n'étions que trop peu nombreux en grève et dans la rue ! Alors même que le fameux « conclave » (entre le MEDEF et la CFDT notamment) ne va certainement pas aboutir sur le retour à minima de la retraite à 62 ans pour toutes et tous. Que va faire le gouvernement Bayrou, une nouvelle fois bafouer le vote issu de l'hémicycle ?

Au moment de prendre nos congés payés, ayons toutes et tous en tête le fait que c'est bien par la lutte que les travailleurs et travailleuses ont conquis leurs droits à bénéficier de réductions de temps de travail ! Profitons de cette période estivale où dans nos boîtes nous sommes moins pris par l'urgence pour aller vers les collègues de boulot pour porter nos revendications et leur proposer de rejoindre la CGT, car c'est

«...c'est aussi par le nombre que nous arriverons à nous battre pour de meilleurs salaires et pour un droit au temps libre !»

aussi par le nombre que nous arriverons à nous battre pour de meilleurs salaires et pour un droit au temps libre !

Et si vous êtes par là cet été, venez nombreux et nombreuses participer à l'initiative « Tour de France » de la CGT Isère du 21 au 24 juillet au col du Glandon et pourquoi pas le 24 juillet faire partie de notre équipe qui roulera pour célébrer les 80 ans de la Sécu !



24 JUILLET :

Tour de France



16 SEPTEMBRE :

AG de rentrée



LES
DATES



LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR POUR LA CGT, C'EST QUOI ?

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE : ACTER LA FIN DES ZFE POUR LES PARTICULIERS, DÉVELOPPER MASSIVEMENT LES TRANSPORTS EN COMMUN ET INSTAURER LEUR GRATUITÉ



STOPCRITAIR
STOPCRITAIR@ALTERVIE.FR

«LES ZFE PÉNALISENT ESSENTIELLEMENT LES MÉNAGES LES PLUS MODESTES»

La décision récente du Parlement ouvre la voie à une nouvelle orientation pour la Métropole de Grenoble : sortir du dispositif des Zones à Faibles Émissions (ZFE), complexe, peu lisible et profondément injuste socialement.

Les ZFE pénalisent essentiellement les ménages les plus modestes en interdisant la circulation des véhicules anciens (CRIT'AIR 5, 4 et 3), sans produire d'effet significatif sur la qualité de l'air ou sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Mettre fin à ce dispositif ne doit cependant pas être synonyme d'inaction. La crise climatique que nous vivons exige des transformations profondes et rapides.

Le transport routier est aujourd'hui la première source d'émissions de gaz à effet de serre et un facteur majeur de pollution atmosphérique. Il est donc impératif de réduire massivement l'usage de la voiture individuelle au profit de solutions collectives, accessibles à toutes et tous.

La CGT Isère, avec l'UGDT de l'aire Grenobloise, appelle la Métropole à prendre ses responsabilités et à engager sans délai un plan ambitieux de déve-

veloppement des transports en commun, en consacrant les moyens financiers et humains nécessaires.

La gratuité des transports publics doit en être un pilier : partout où elle a été mise en place, elle a permis une hausse significative de la fréquentation et un report modal. Le développement et la gratuité des transports publics sont bénéfiques pour le climat, la santé publique et la justice sociale.

Plutôt que ce dispositif des ZFE discriminant, injuste et inefficace, la CGT Isère défend un modèle fondé sur un service public massivement développé, durable, solidaire et accessible. Un modèle qui répond réellement aux urgences sociales et environnementales.

Nous voulons :

- beaucoup plus de bus, de trams et de trains
- des horaires réguliers et étendus
- l'accès gratuit aux transports en commun.





TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ ET DÉFENDRE LE DROIT À LA MOBILITÉ POUR TOUTES ET TOUS

L'UD CGT Isère a fondé en 2014 avec d'autres organisations le collectif pour la gratuité des transports publics de l'agglomération grenobloise (CGTPAG). Constitué de syndicats, d'associations et d'organisations politiques, le collectif s'est progressivement élargi à une douzaine d'organisations et a multiplié les initiatives pour populariser cette idée et convaincre en développant des analyses, des argumentaires, en organisant des tractages, des réunions publiques, des débats, diverses initiatives, en rencontrant des élu.es, en organisant des formations...

Pour répondre à l'urgence sociale et environnementale, il est nécessaire d'agir vite et fort pour transformer radicalement la façon dont nous nous déplaçons, et permettre à chacun.e d'utiliser le moins possible la voiture. C'est l'idée que nous avons réussi à rendre incontournable dans le débat public.

Etre à la hauteur des enjeux et **lutter réellement** contre la pollution et le réchauffement climatique, c'est combiner gratuité et développement des transports du quotidien (bus, tram, train) à l'échelle de tout le bassin de vie (du Grésivaudan au Voironnais en passant par

Grenoble, le sud Isère, et Saint Marcelin), avec des fréquences élevées et régulières, de grandes amplitudes horaires, du confort, tout en garantissant de bonnes conditions de travail aux agents des transports.

Si les transports ne sont pas encore gratuits à Grenoble, ils le sont dans un nombre croissant d'agglomérations, de plus en plus importantes, comme dernièrement Montpellier. Notre collectif a développé des relations avec une vingtaine de collectifs en France et nous avons créé ensemble l'UGDT (Union pour la Gratuité et le Développement des Transports Publics).

Le collectif grenoblois a donc décidé de se transformer en association et de se nommer dorénavant **UGDT Aire Grenobloise** (Agglomération Grenobloise, Pays Voironnais, Grésivaudan et Sud Isère). L'association est présidée

par le représentant de l'UD CGT.



DÉVELOPPER L'OFFRE DANS NOS TERRITOIRES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 3 sur les services publics adoptée lors du dernier congrès de l'UD, plusieurs Unions Locales ont décidé, avec l'appui de l'UD de porter des projets sur les transports publics :

- ➔ les 3 UL du Sud Isère (Pont de Claix, Vizille, Matheysine) souhaitent développer l'offre sur les axes Oisans-Vizille, La Mure Vizille, et Vizille Grenoble. Avec des offres cadencées toute la journée, sur une grande amplitude horaire. Une solution en site propre est nécessaire sur l'axe Vizille- Grenoble
- ➔ l'UL de Voiron souhaite également développer l'offre dans son territoire
- ➔ l'UL du Grésivaudan souhaite améliorer la desserte Crolles – agglomération
- ➔ l'UL de Fontaine envisage de militer pour l'amélioration des liaisons entre Vercors et agglomération
- ➔ les UL du Nord Isère ont également prévu de se mobiliser pour les transports



Laurent Terrier
Membre du secrétariat de l'UD
Président de l'UGDT Aire Grenobloise



JOURNÉE D'ÉTUDE INGÉNIEUR·ES, CADRES, TECHNICIEN·NE·S

Le 10 avril 2025 une journée d'étude a été organisée à l'attention des Ingénieur·es, Cadres, Technicien·ne·s. C'est le fruit d'un travail entre l'Union Locale de Pont de Claix et la Coordination Syndicale départementale (Fédération des Services Publics).



Suite à la conférence de la CSD en 2021, son collectif ICTAM (maîtrise) s'est réuni fin d'année 2022

pour réaliser un tract afin d'inciter les catégories A et B à voter CGT.

Parallèlement, à l'UL du Pont de Claix, de plus en



plus de cadres suivent la formation « S'impliquer dans la CGT » et « Participer à la CGT ». Du coup, l'idée d'organiser une journée pour les cadres s'est imposée. De janvier 2022 à une dizaine de réunions plus loin, après deux reports de dates, la journée a pu se maintenir avec l'intervention d'Agathe Le Berder de l'UGICT.



19 camarades ont participé à cette journée **ayant pour thématique « Politiques managériales : s'organiser collectivement pour reprendre la main »**.



Pour y répondre il a fallu comprendre *qu'est-ce que le Wall Street Management ? Mais aussi, qu'est-ce que UGICT-CGT ? Pourquoi s'intéresse-t-elle aux « managers » et au management. Comment se mobiliser contre le Wall Street Management ? Quelle alternative propose l'UGICT ? Quels sont les outils de UGICT ?*

Cette journée a aussi été enrichie par les nombreux témoignages des participants.



Cette première approche a permis de sensibiliser les participants, qui sont repartis satisfaits par cette journée.

Suite au dernier congrès de l'UD, un collectif départemental ICT devrait se développer au sein de l'UDs.



Christine SIMON
UFICT SP
Pôle Revendicatif CSD 38





à Grenoble

La difficulté à mobiliser les salarié.e.s jeudi 5 juin lors de la journée inter-professionnelle de grève et de manifestation n'a pas permis de poser la barre à la hauteur des enjeux face à un patronat (MEDEF, CPME) décomplexé refusant toute marche arrière sur l'âge légal de départ en retraite.



Avec moins de 5 000 manifestants pour la région Auvergne Rhone-Alpes et 530 sur le département de l'Isère, on peut dire sans pudeur que toute la CGT n'a pas été au rendez-vous, cela malgré tous les efforts déployés. L'assemblée générale des syndicats qui a suivi a connu la même difficulté à mobiliser les responsables de syndicats pour échanger sur les stratégies à construire ensemble.

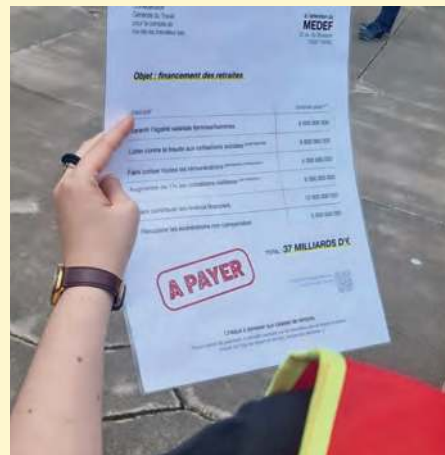
Cela doit nous interroger et nous pousser à faire le bilan de la préparation de cette journée dans les syndicats sans tabou et de la coordination



à Villefontaine

de nos organisations dans les luttes. Petite satisfaction tout de même celle de voir la macronie mise en minorité par les députés à l'assemblée nationale en adoptant par 198 voix contre 35 - une bonne partie des macronistes ayant fui le vote - la résolution du groupe GDR (communistes et ultra-marins) demandant l'abrogation des mesures clés de la réforme, à savoir le report de l'âge de départ à la retraite de 64 ans et le passage à 43 annuités de cotisations en 2027.

Passée sous silence, une proposition de loi visant à accorder le versement des allocations familiales dès le pre-



mier enfant a également été votée à 103 voix contre 17 malgré l'opposition du gouvernement et des groupes politiques Ensemble pour la République et Horizon.

Pour faire infléchir un conclave qui peine à aboutir, désormais la Macronie a trouvé, en la personne de Gilbert Cette, un soutien pour porter l'offensive du patronat et du gouvernement vers un nouveau recul social en présentant un rapport alarmiste

qui recommande arbitrairement un recul de l'âge de départ en retraite à 66,5 ans.



à Roussillon

La campagne médiatico-réactionnaire organisée qui fait suite à cette fuite est une véritable provocation qui cherche à faire dévier les salariés et la CGT de leur objectif d'abrogation de la loi et au-delà de retraite à 60 ans.

Dès lors, il nous appartient de travailler à des mobilisations coordonnées à l'automne pour combattre l'austérité que le gouvernement va vouloir imposer dans les PLF et PLFSS et continuer à porter le dossier retraites. Cela impose de bien articuler les mobilisations locales, professionnelles et les enjeux interprofessionnels ; l'assemblée générale de rentrée prévue le 16 septembre 2025 devra permettre d'y répondre.



Nicolas BENOIT
Secrétaire général
UD CGT Isère



PAS DE CONQUÊTES SOCIALES SANS LIBERTÉS SYNDICALES

C'est un des slogans repris par notre organisation syndicale CGT. Mais que se cache-t-il vraiment derrière ?

De nos jours, de plus en plus de camarades sont victimes de licenciement pour faute grave ou lourde, pour la simple et bonne raison qu'ils dérangent le bon ordre établi au sein des outils du capital que sont les entreprises dans lesquelles nous œuvrons pour faire respecter la loi ou conquérir de nouveaux droits.

Il est désormais normal pour les dirigeants des grands groupes de s'en prendre violemment à ceux et celles qui œuvrent pour un monde meilleur.

On recense qu'à l'issue de la lutte contre la réforme des retraites, c'est plus de 1000 salarié.e.s qui sont victimes de répression syndicale.

Ce chiffre est inacceptable et les dernières affaires en cours concernant Christian Porta et Thimothée Esprit, pour ne citer que celles-ci, montrent une volonté de nuire qui va au-delà de l'entendement.

J'en veux pour preuve, ces 2 camarades font l'objet d'une cabale d'une violence inouïe, car malgré le statut protecteur des élu.e.s et mandaté.e.s, malgré des décisions de justice qui obligent la réintégration dans leur boîte, le jour de leur retour, dans les minutes qui suivent le franchissement du portail, on leur remet à nouveau une lettre de convocation à un entretien disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement.

Concernant Christian, on ne compte plus le nombre de fois où le jeu malsain s'est reproduit, la justice lui donnant à chaque fois raison et l'employeur a été condamné à lui verser 500000 €.

Pour Thimothée, après réception de sa lettre, il a été entendu par l'employeur le 31 mars. La réponse de la CGT a été la suivante, un appel à la grève dans toute la FNIC CGT et un rassemblement devant sa boîte et celle de Saint Maurice de Beynost dans l'Ain, car comme le dit l'adage, quand on s'en prend à un.e camarade de la CGT, c'est à la CGT toute entière que l'on s'en prend.

Cet acharnement, ce harcèlement même, n'a qu'un seul objectif, décourager les plus déterminés d'entre nous et faire peur à tous ceux et celles qui voudraient faire valoir les droits des travailleur.euse.s.

Alors oui, il faut une justice mais une justice faite pour défendre notre classe, celle qui se bat, mais il faut aussi des statuts encore plus protecteurs pour les nôtres afin de faire cesser les exactions capitalistes car si nous ne garantissons pas une liberté d'expression et d'actions aux représentants du personnel et bien nous perdrons tous nos droits.

Disons tous STOP à la répression syndicale que nos luttes puissent gagner.

Adrien Poirieux

Réfèrent FNIC 38 et secrétaire VS UD 38



EUSTACHE ET OSLAID À L'ÉCOUTE DU MONDE

SI UN COLLÈGUE VOUS RACONTE LA MÊME BLAGUE TOUS LES QUARTS D'HEURE, IL Y A DE FORTES CHANCES QU'À LA FIN DE LA JOURNÉE, VOUS LE TROUVIEZ EXTRÊMEMENT LOURD



S'IL PERSISTE À LE FAIRE PENDANT DES SEMAINES, IL EST PROBABLE QUE VOUS RÊVIEZ DE L'ACHEVER À COUPS DE HACHE AVANT DE BRÛLER SES RESTES DANS UNE CHAUDIÈRE



PAR CONTRE, DEVANT VOS ÉCRANS, VOUS TOLÉREZ SERVILEMENT LE DÉFILÉ ININTERROMPU DE JOVIAUX ABRUTIS ATTEIGNANT LA BÉATITUDE EN ACHETANT D'INDISPENSABLES OBJETS PROMIS RAPIDEMENT À LA DÉCHETTERIE



ED 16c

Lavage 25



1^{ERE} RENCONTRE NATIONALE ANCAV SC

Nous étions environ 150 personnes à participer à la 1^{ère} rencontre nationale ANCAV SC qui a eu lieu du 2 au 3 avril dans le village de vacances Mandelieu la Napoule.

En présence de Michelle Demessine, présidente de l'UNAT, Laurent Brun, administrateur à la confédération CGT, et des représentants du Consortium (Miléade, Artes, Ceveo, Léo Lagrange).

Nicolas Cano président de l'ANCAV a fait le bilan, à mi-mandat ; il a rappelé, entre autres, les difficultés rencontrées après la liquidation (2024) de Touristra dont l'urgence était de sauver notre patrimoine.

Notre proposition d'un consortium a été retenue par le tribunal, cela a permis d'ouvrir les villages de vacances dans un délai très court.



Les perspectives :

- ➔ sécuriser et améliorer le patrimoine (16 villages « diagnostiqués ») ;
- ➔ adapter nos offres « basse-saison » (accueil des séminaires, AG, etc.) ;
- ➔ « On y vago » mise en place début 2026.

Les débats ont porté sur les repères et valeurs de la CGT en termes de Tourisme Social Solidaire, Culture et Sport :

- ➔ Formation des élu·es. Il existe un module de formation « CSE Activités Sociales et Culturelles » ;
- ➔ Prise en compte de l'évolution du salariat dans notre démarche syndicale ;
- ➔ Aide au départ en vacances des salarié·e-s qui n'ont pas de CSE, des retraité·e-s, des privé·e-s d'emploi, etc ;
- ➔ Augmentation de la dotation des CSE à revendiquer.

Afin de sécuriser, améliorer et développer notre patrimoine faut-il envisager un nouveau mode économique ?

Dans les CSE où la CGT n'est pas majoritaire, s'appuyer sur la déclaration commune « Accès aux vacances pour tous » signée par les 5 organisations syndicales (CFDT, CGT, CFE-CGC, CFTC, FO) et l'UNAT.)

Nos fédérations doivent mettre des moyens afin d'aider l'ANCAV.

Marianne MAZZA

Membre fondateur à Savatou pour l'UD CGT Isère





INTERVIEW DE CASTRO ABDALLAH PRÉSIDENT DE LA FENASOL

FÉDÉRATION NATIONALE DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS DU LIBAN

Suite et fin de l'interview parue dans le Bulletin n°809 du mois de juin du Secrétaire Général de la FENASOL, Fédération Nationale des Ouvriers et Employés du Liban

Entre la FENASOL et la CGT, entre la FENASOL et la CGT Isère, c'est une belle histoire de solidarité, de fraternité !



Jean-Jacques GUIGON : Reprenons la suite de l'interview publiée dans le Bulletin du mois dernier. Quel est selon toi Castro, au-delà de l'agression israélienne contre ton pays, le problème principal du Liban aujourd'hui ?

Castro ABDALLAH : Bonne question ! Le problème au Liban c'est que tout a été privatisé ou en passe de l'être.



Les prédateurs capitalistes, qui sont les réels dirigeants de l'Etat, sont à l'affut de tout.

Comme en France nous exigeons des modifications à la loi injuste sur les retraites, qui impose aux retraités des charges financières qu'ils ne peuvent pas supporter.

JJG : Concrètement qu'elles sont donc actuellement vos principales revendications ?

CA : Pas de salaires inférieurs à 1000\$ auxquels doivent s'ajouter allocations, primes de transport, bourses d'études. Ce n'est ni un luxe ni une exigence impossible. Il s'agit plutôt du niveau minimum acceptable pour restaurer une petite partie du pouvoir d'achat perdu par les travailleurs et les salariés au Liban en raison de l'effondrement financier, de la flambée des prix, de l'absence de surveillance et de responsabilité, et des mauvaises politiques économiques des gouvernements successifs soumis aux diktats du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale. Il n'y a plus Jean-Jacques que 22 % de CDI dans le pays et toutes les nouvelles embauches se font en CDD ! La précarité augmente et cela dans tous les secteurs.

JJG : Il est déjà et malheureusement temps de conclure Castro... Quel message souhaiterais-tu finalement transmettre aux militantes, aux militants de la CGT de l'Isère ?

CA : Tout d'abord je voudrais insister sur l'importance du soutien entre-nous, d'un soutien réciproque et en lien étroit avec les valeurs que nous portons, que nous partageons, à savoir : Justice, Égalité et Démocratie. Ensuite, parce que nous vivons vous et nous dans un monde où l'injustice augmente, où les crises, les guerres, les déplacements forcés et la pauvreté augmentent, il nous faut porter ensemble ou sur des chemins parallèles la conviction que le mouvement syndical devient aujourd'hui plus important que tout autre. Et enfin, convaincre partout et tout le temps qu'il n'y a pas de dignité, qu'il n'y a pas de droit et qu'il n'y a pas de justice sans solidarité, et il n'y a pas de liberté sans syndicat !

JJG : Merci beaucoup cher camarade, cher ami, cher Castro d'avoir consacré un peu de ton temps pour les militant.es et adhérent.es de la CGT Isère

CA : Merci à vous, c'est toujours un plaisir d'échanger avec la CGT de France et... de l'Isère !

Merci beaucoup à Farah qui a assuré la traduction de cette interview



Jean-Jacques GUIGON
Militant CGT Isère

Ancien Conseiller à l'Espace « International »
de la Confédération



LA TVA « SOCIALE » C'EST L'ACTE DE DÉCÈS DE NOTRE PROTECTION SOCIALE

Cette idée de la TVA sociale a été reprise et défendue récemment par le patronat dans le cadre des débats budgétaires. Le président du MEDEF préconisait de mettre en place une TVA sociale pour réduire les prélèvements obligatoires sur les entreprises. L'ancien ministre de l'économie et des finances B. Le Maire suggérait de réduire de près de 60 milliards d'euros les cotisations sociales financées par une hausse de la TVA mêmes arguments chez F. Bayrou, E. Macron et tous les économistes libéraux ... au nom de la compétitivité des entreprises !

MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

Premièrement la TVA est une taxe injuste.

Précisons bien que la TVA est toujours payée par les seuls consommateurs. Les médias laissent toujours planer un doute liant dans leurs diatribes TVA ET ENTREPRISES. Non la TVA n'est pas une « charge » pour les entreprises qui jouent uniquement le rôle de collecteurs d'impôts.

C'est l'impôt le plus injuste puisque tout le monde la paie au même niveau quel que soit son salaire. Elle pèse bien évidemment plus sur les salaires les plus bas, et se traduit pour tous les salarié-e-s, par une perte du pouvoir d'achat.

Deuxièmement, la TVA « sociale » remet en cause les principes mêmes du financement de la sécurité sociale.

Ambroise Croizat a prévu un financement par les cotisations sociales issues de la valeur ajoutée produite par le travail des salariés, faisant des cotisations sociales un salaire socialisé dans une sécurité sociale socialisée administrée par des représentants de salariés (75%) et du patronat (25%) C'est ce salaire socialisé qui permet le versement de prestations maladie, famille, chômage, retraite.

Ce mode de financement est déjà mis à mal par les différents gouvernements au service du patronat, ce sont :

- Les exonérations de cotisations employeurs : 90 milliards d'euros par an.
- La fiscalisation : CSG, CRDS qui de plus place la Sécurité sociale sous la tutelle de l'État.

L'État consacre une part de la TVA pour combler les exonérations. Il y a des modes de gestion qui ne sont pas anodins !

Dans le cas de la TVA « sociale », les cotisations patronales seraient remplacées par les recettes supplémentaires de TVA assises sur les dépenses de consommation, autrement dit par l'augmentation de la TVA.

Ainsi ces recettes supplémentaires de TVA seraient affectées au financement de la Sécurité sociale à la place des cotisations : encore une aide publique aux entreprises sans conditions ni contreparties.



POUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ? COMMENT ?

La baisse des cotisations patronales entrainerait théoriquement une baisse du coût de production et les entreprises devraient en profiter pour abaisser le prix de vente. Mais le prix de vente TTC sera compensé par une hausse équivalente de la TVA. Cela favoriserait les entreprises exportatrices puisque les exportations ne sont pas soumises à TVA. Inversement les produits importés vont augmenter du fait de la hausse de la TVA.

Les études économiques montrent que les entreprises qui bénéficient de baisses d'impôts, de cotisations, en profitent pour accroître (en partie) les marges et les profits. Ce ne sont pas les records des profits des entreprises du CAC 40 et les distributions de dividendes qui le démentiront !

Les salaires ne sont plus indexés sur les prix, l'inflation issue de la hausse de la TVA ne se traduira pas par une hausse équivalente des salaires. Juste une baisse de pouvoir d'achat pour tous, en euros à la caisse identique pour tout le monde, mais en pourcentage ... bien plus importante pour les pauvres !!!!

**LA TVA « SOCIALE »
SERA DONC INEFFICACE ÉCONOMI-
QUEMENT ET INJUSTE SOCIALEMENT
JUSTE LÀ POUR CASSER NOTRE
MODÈLE SOCIAL !**

INDECOSA CGT 74
L'association de défense
des consommateurs
de la CGT



ADHESION – 2025 – READHESION

Voici les tarifs d'adhésion à l'institut CGT d'histoire sociale

Notre institut vit grâce aux cotisations de ses adhérents ; la cotisation annuelle comprend l'abonnement aux cahiers de l'IHS CGT Isère

Individuel : 20€

Organisations CGT : UL, US, SD, UD : 55€

Hors CGT, CE, Associations, Bibliothèques, organismes : 85€

Etudiants : 10€

En donnant votre adhésion ou en réglant votre cotisation, précisez bien votre nom, adresse, téléphone.

Rédigez le chèque à l'ordre : IHS Isère

Adressez-le à institut CGT d'histoire sociale, 3 rue André Chénier, 38400 St Martin d'Hères.

Tel 0476440216 Mail : ihsisere@orange.fr

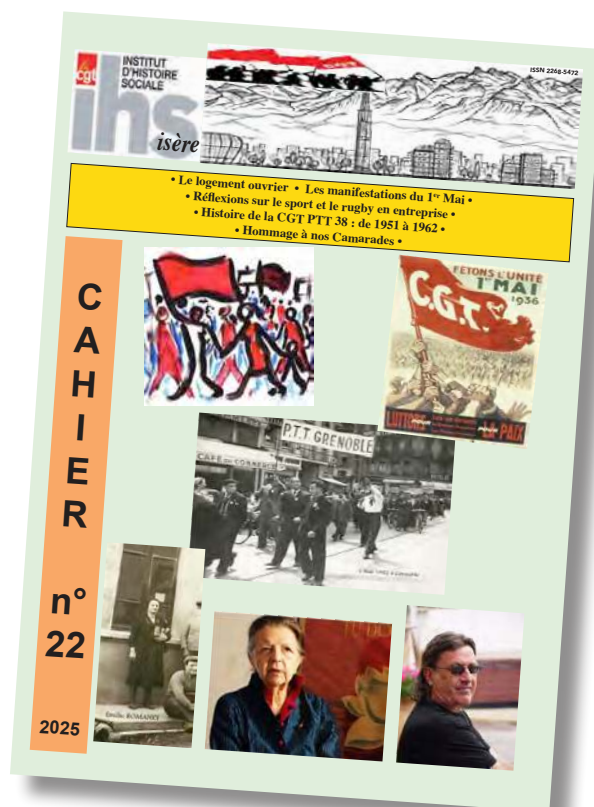


Nous recevons rarement vos impressions, négatives ou positives, sur le contenu de notre cahier.

Nous aimerions avoir votre ressenti pour cette édition 2025.

N'hésitez pas à nous écrire ou à nous envoyer un mail.

Recevez, chers camarades, nos fraternelles salutations.



Notre mémoire au service des générations futures

L'IHS recherche des bénévoles prêts à se joindre à l'équipe pour l'aider dans son travail de tri, d'archivage et de rédaction.

Mission : conserver la mémoire de la classe ouvrière.

Tous les jeudi matin 9h/12h, café et apéro compris.